



Avis négatif laissé sur internet et menace du médecin

Par Ju980

Bonjour,

Une semaine après être allée chez un dentiste, j'ai laissé un avis négatif sur google:

"Je regrette de ne pas être partie dès le début de mon rendez-vous. Le docteur a été froid, n'a pas arrêté de donner des ordres et faire des remarques et des suppositions que j'ai trouvé peu professionnelles. De plus, Insinuez que les médecins en Ukraine ne valent pas grand chose était très déplacé. J'ai eu l'impression que le docteur n'aime pas beaucoup les étrangers. Je suis restée respectueuse, comme mes parents, médecins Ukrainiens, m'ont appris. J'ai décidé tout de même prévenir les autres à quoi s'attendre".

Le soir même, le docteur m'a envoyé un sms menaçant de me poursuivre en justice pour diffamation. Voici une partie de son message.

"Je vous poursuivra dans ce cadre diffamatoire pour atteintes professionnelle et personnelle sur ma personne et ma famille".

J'ai retiré mon avis, car je ne sais pas si ce qu'il dit est vrai. Toutefois, je trouve cette situation injuste, et j'aimerais ne pas laisser cette affaire comme cela.

Merci beaucoup pour votre aide

Par Indigo

Bonjour Ju980,

Pour info :

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/menace/>

Cordialement,

Par Nihilscio

Bonjour,

L'action en justice étant un droit fondamental, une menace d'agir en justice ne peut constituer un acte portant préjudice.

C'est à vous d'apprécier si vos commentaires publiés sur le réseau internet vous exposent à des poursuites soit civiles sur le fondement de l'article 1240 du code civil soit pénales sur le fondement des articles 29 et suivants de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.